

ARRETE DE DETACHEMENT DE LONGUE DUREE

(plus de six mois) auprès d'une entreprise privée assurant une mission d'intérêt général
(art. 2, 5ème alinéa du décret n° 86-68 du 13.01.86)

**M, emploi,
Le Maire de la Commune de,**

Vu la Loi n° 82-213 du 02.03.82 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la Loi n° 83-634 du 13.07.83 modifiée par la Loi n° 87-529 du 13.07.87 portant Droits et Obligations des Fonctionnaires,

Vu la Loi n° 84-53 du 26.01.84 modifiée par la Loi n° 87-529 du 13.07.87 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale (articles 64 à 69),

Vu le décret n° 86-68 du 13.01.86 relatif aux positions de détachement, hors cadres, disponibilité et congé parental des Fonctionnaires Territoriaux,

Vu la lettre en date du de M..... sollicitant son détachement auprès de (La Société, l'Entreprise) à compter du pour une durée de (minimum six mois et un jour, maximum 5 ans),

Vu le contrat de (concession, affermage, gérance, régie intéressée) conclu entre la commune et (la Société, l'Entreprise) approuvé par délibération du Conseil Municipal du,

CONSIDERANT que la rémunération que percevra M..... dans son emploi de détachement n'excédera pas la rémunération brute globale perçue dans son emploi actuel éventuellement majorée de 15 %,

Vu l'avis de la Commission Administrative Paritaire,

Vu l'arrêté en date du fixant la situation administrative de l'intéressé ainsi qu'il suit : (grade ou échelle de rémunération, échelon, ancienneté),

ARRETE

ARTICLE 1 : La demande de détachement présentée par M..... grade auprès de (La Société, l'Entreprise) est acceptée à compter du pour une durée de,

ARTICLE 2 : M est détaché en qualité de et conserve le bénéfice de son grade et de son échelon dans son emploi d'origine, ainsi que ses droits à l'avancement et à la retraite,

ARTICLE 3 : La commune de continuera à verser les cotisations retraite à la C.N.R.A.C.L. sur le traitement afférent à l'indice détenu par M..... dans son emploi d'origine et s'en fera rembourser les montants par l'agent pour la part salariale et par (La Société, l'Entreprise) pour la part patronale,

ARTICLE 4 : Au dernier trimestre de chaque année, (La Société, l'Entreprise) fera parvenir à la commune de un rapport du chef de service où il est affecté sur la manière de servir de M..... aux fins de notation,

ARTICLE 5 : La réintégration de M..... dans son emploi d'origine s'effectuera conformément aux dispositions de l'article 10 du décret n° 86-68 du 13.01.86 précité,

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur Le Préfet (ou Sous-Préfet), à Monsieur Le Receveur Municipal, à Monsieur Le Président du Centre de Gestion, à l'intéressé(e).

ARTICLE 7 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

Signature de l'agent :

Fait à
Le

Notifié le :